
23 septembre, Journée Européenne du Bio : C'est BIO la France !

Organisée dans tous les pays de l'Union européenne depuis quatre ans, la Journée Européenne du Bio vise à sensibiliser à l'agriculture biologique et promouvoir son rôle essentiel dans les transitions alimentaire et agricole.

La Journée européenne du Bio s'inscrit dans l'objectif fixé par l'Union européenne d'atteindre 25% de surface agricole utile (SAU) bio à l'horizon 2030. Les actions conduites le 23 septembre permettent d'expliquer de manière pédagogique la démarche du Bio et ses intérêts au plus grand nombre. Cette journée est également l'occasion de valoriser celles et ceux qui font l'agriculture biologique : les professionnels de la production, de la transformation, de la distribution ou encore de la restauration collective et commerciale. En France, ce sont près de 90 000 opérateurs, à tous les stades de la filière, qui sont engagés dans ce mode de production durable et résilient ([Agence BIO](#), 2024).

Le 23 septembre correspond également à l'équinoxe d'automne, c'est le moment de l'année où le jour et la nuit sont d'égale longueur, cela représente donc un symbole d'équilibre rappelant l'harmonie entre l'agriculture et l'environnement, idéalement adapté à la production biologique.

Janusz Wojciechowski, commissaire européen à l'Agriculture et au Développement rural de 2019 à 2024

C'est BIO la France !

Dans le cadre de la journée européenne du Bio, [l'Agence BIO](#) lance une nouvelle étape de sa campagne de communication, articulée autour de ce qui rassemble tous les Français : l'amour du bien manger. Alors que le logo national de l'agriculture biologique (AB) fête ses 40 ans, cette campagne positive célèbre la qualité de notre agriculture et la diversité de notre cuisine, derrière un slogan rassembleur, déclaration d'amour à notre gastronomie : « **C'est BIO la France** ». Une belle invitation à consommer des produits bio !

[Découvrir la campagne](#)

L'agriculture biologique : définition

L'agriculture biologique (AB) est un mode de production qui allie **des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité**, la préservation **des ressources naturelles** ainsi que l'assurance d'un niveau élevé de **bien-être animal**.

Tout au long de la filière, les opérateurs engagés dans le mode de production et de transformation biologique respectent **des règles européennes rigoureuses** qui privilégient les procédés non polluants, respectueux des écosystèmes et des animaux.

C'est aussi un mode de production qui exclut l'usage des OGM et qui limite le recours aux intrants, en favorisant l'emploi de ressources naturelles et renouvelables, dans le cadre **de systèmes agricoles organisés à l'échelle locale**.

Logos de l'agriculture biologique : à gauche, le logo national « AB » ; à droite, le logo européen « Eurofeuille »

Le rôle de l'INAO dans l'agriculture biologique

L'agriculture biologique est l'un des 5 signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine. Fort de son expertise technique et juridique, l'INAO est chargé de l'explicitation et de l'application homogène de la réglementation européenne encadrant la production biologique en France, ainsi que de la supervision du système de contrôle.

[**Découvrir le rôle de l'INAO dans l'agriculture biologique**](#)

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/journee-europeenne-bio-2025>

List of links present in page

1. <https://www.agencebio.org/>
2. <https://www.agencebio.org/>
3. <https://www.agencebio.org/2025/05/20/cest-bio-la-france-ayons-le-bio-reflexe/>
4. <https://www.inao.gouv.fr/role-inao-agriculture-biologique>
5. <https://www.inao.gouv.fr/actualites/agriculture-biologique>